

# Mesures barrières à appliquer au siège



Port du masque obligatoire dans les parties communes et toutes pièces à deux personnes ou plus



Mise en place d'une poubelle unique dédiées aux déchets souillés (masques, gants, lingettes)



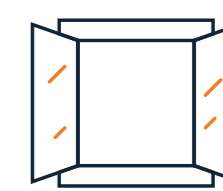
Prise de température



Matériel sanitaire à disposition en permanence



Désinfection régulière des postes de travail, des objets manipulés et des surfaces de contacts



Aération des espaces de travail et des salles de cours toutes les 3h



Respect de la règle de distanciation sociale de 1 mètre



Utilisation du gel hydroalcoolique



Lavage régulier des mains avec du savon et séchage avec du papier jetable



Eviter de se toucher le visage



Proscription des accolades et serrage de mains



Limitation du prêt de matériel



Interdiction d'utiliser la machine à café



Utilisation de gants lors de la manipulation de colis ou lors de la remise d'objets



Désinfection renforcée des locaux dès la déclaration d'un cas suspect ou avéré de Covid-19



Interdiction de s'asseoir sur la place d'une autre personne



**Nb max**  
Respect du nombre de personnes autorisées dans chaque pièce